

Bien vieillir en ESMS, c'est aussi prévenir et contrôler les infections

Fiche n°2 : *Tenue Professionnelle*



Cheveux courts ou attachés Propres

L'EHPAD définie comme un lieu de résidence doit être un environnement familial, convivial et non un établissement médicalisé. Pour se sentir "comme à la maison" et instaurer un climat chaleureux, certaines équipes optent pour des tenues professionnelles d'apparence civile type polo/pantalon. Cependant, des règles et des normes sont à respecter, comme par exemple la mise à disposition et l'entretien de la tenue professionnelle par l'établissement, la résistance aux températures de lavage recommandées ou la composition polyester/coton compatibles avec le sèche-linge.

Cette fiche a pour objectif :

- D'analyser le risque et de rechercher des solutions intégrant une réflexion bénéfice/risque
- De faire du lien entre Prévention et Contrôle de l'Infection (PCI) et soins personnalisés en ESMS en adaptant la tenue à la situation de soins

Rappel législation/obligations de l'employeur :

- **Article R4321-4** du code du travail : *L'employeur met à la disposition des travailleurs, en tant que de besoin, les équipements de protection individuelle appropriés et, lorsque le caractère particulièrement insalubre ou salissant des travaux l'exige, les vêtements de travail appropriés. Il veille à leur utilisation effective.*
- **Instruction DGOS RH1-2020/155 du 9 septembre 2020** sur la mise à disposition des étudiants et élèves en santé non médicaux, de tenues professionnelles gérées et entretenues par les structures d'accueil en stage.

Recommandations :

Les précautions Standard – SF2H 2017

<https://www.sf2h.net/publications/actualisation-des-precautions-standard.html>

[Fiche PRIMO "Tenue de travail des professionnels »](#)

Guide national tenue : aide au choix des tenues et rédaction du cahier des charges : aspect qualitatif et normes ...(en cours de révision)

On vous parle d'un concept "Bien vieillir", adopter les bon reflexes :

- **Rappeler** l'importance de la tenue de travail, le caractère règlementaire en matière de protection du professionnel et de prévention de la transmission croisée.
- **Participer** au choix des tenues
- **Définir** avec la direction et le référent « Bien vieillir » les situation à risque infectieux inhérent au résident et à l'activité réalisée.



Haut :

- Manches courtes col en V / ouvert
- Poche extérieure contenant le strict nécessaire de travail (*téléphone de travail et stylo*)

Bas :

- Pantalon

Polyester /coton
Lavage à 60°C
Compatible sèche-linge

Absence de bague, bracelet, montre

Chaussures
fermées, dédiées au lieu de travail facilement nettoyables

Etablissements sociaux et médicaux sociaux (personnes âgées et personnes handicapées)					
Référentiels			Situation à risque infectieux bas Tenue de base	Situation à risque infectieux intermédiaire	
Catégories	Exemples non exhaustifs de situations/soins emblématiques		Soins relationnels, occupationnels...	Gestion des excréta, soins mouillant-souillant, médiation animale , injections, pose de dispositifs invasifs, pansements complexes...	
Prérequis	Absence de bijoux aux mains et poignets, vernis, faux ongles		X	X	X
	Ongles courts		X	X	X
	Cheveux longs attachés		X	X	X
Tenue de base	Tunique à manches courtes et pantalon		X ₁	X	X
	Blouse à manches courtes sur la tenue civile		X		
	Article chaussant dédié à l'activité professionnelle		X	X	X
	Accessoires : type bananes, pochette, sacoche...		Non recommandés		
Tenue spécifique	Vêtement professionnel pour activité spécifique (ex. jardinage, gestion des animaux...)		X ₂		
Articles supplémentaires	Gants		Au titre des précautions standard (PS) ou complémentaires (PC)		
	Masque				
	Tablier imperméable				
	Protection oculaire				
	Surblouse		Uniquement en dehors des soins et en absence de contact direct avec le patient/résident et/ou son environnement		
	Article passe couloir				
Recours	Surchaussures		Non recommandées, solution de recours pour cas particulier		
	Article coiffant				
Mode de lecture	X	Systématiquement requis	X ₁	Ou tenue type polo/pantalon (fournie et entretenue par l'employeur selon code du travail)	
		Au titre des précautions standard (PS) ou complémentaires (PC)	X ₂	Combinaison, bottes ou autre selon activité	
		Non requis (ne doit pas être porté)			

A. Caractéristiques des éléments de la tenue professionnelle : Aide au choix

1. Tenue RÉUTILISABLE/Tenue de base/Tunique à manches courtes et pantalon

RÉUTILISABLE		Caractéristiques		Entretien		Environnement		
Tenue de BASE	Tunique à manches courtes et pantalon	Variante modèle	Tunique à manches courtes Unisexe ou non ⇒ Ouverte : avec boutons pressions ou ⇒ Fermée : marinière à enfiler par la tête	Lavage	Température de lavage supérieure à 60°C Pas d'hypochlorite (Javel)	Relargage	Textile sans substance toxique ↳ Certification OEKO-TEX 100	
		Type de fibre	Polyester/Coton 65/35 (en %)	Séchage	Mécanique	Remarques		
		Grammage/ Dimensions	170-220 g/m2 Longueur 75 à 85 cm			Si entretien à basse température ↳ Résultats microbiologiques moins homogènes ↳ Plus économe en énergie ↳ Utilise plus de produits lessiviels		
		Résistance aux contraintes physiques	Cf. norme NF XP CEN/TS 14237:2021					
		Stabilité dimensionnelle au lavage/séchage	2 % maximum	Conditionnement	Pas de filmage Pliage ou sur cintre			
		Options	Poches					Tunique avec 1 à 3 poches Pantalon SANS poche
			Traçabilité			Puce ou Code barre		
			Coloris	Grand teint = Ne dégorge pas				

¹ Distributeur automatique de vêtements anonymes